



UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
FACULTÉ DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

MAZAYU

Revue congolaise d'histoire

ISSN : 3078-9036

Scientific Journal Impact Factor



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24347>

Impact factor : 3,009

N° 4
Juin 2026

RCH

Formation doctorale d'histoire et civilisations

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées
dans les textes publiés dans cette revue

Formation doctorale d'histoire et civilisations
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Université Marien NGOUABI
Email : revuecongolaisedhistoire@gmail.com

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

MAZAYU

Revue congolaise d'histoire

ISSN : 3078-9036

Scientific Journal Impact Factor



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24347>

Impact factor : 3,009

N°4
Juin 2026

RCH

Formation doctorale d'histoire et civilisations

Directrice de publication

Professeure Scholastique DIANZINGA

Rédacteur en chef

Professeur Joseph ZIDI

Comité de rédaction

Aris Cristel KIBAMBA KIKOULOU, Armeline Izis NGANTSIO, Jennie Fati MAHOUNDI MILEBO, Méchak Gilmalik Eliezer MBANI, Ornella Esther KOUALOU, Fiston GAMBIA, Dreid Miché KODIA MANCKESSI.

Comité scientifique

Professeur Joachim Emmanuel GOMA-THETHET (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Jean-François OWAYE (Université Omar Bongo) ; Professeur Auguste NSONSISSA (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Édouard NGAMOUNTSIKA (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Arsène ELONGO (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Cyriaque Guy Roger NGOMBE-APONDZA (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Pamphile MABIALA MANTUBA (Université de Kinshasa) ; Bienvenu BOUDIMBOU, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Jean Félix YEKOKA, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Professeur Igor NSAKALA MATONDA (Université de Kinshasa) ; Anselme MBEMBA-MPANDZU, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Élie Sosthène NGANGA, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Zéphirin SAH, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Etanislav NGODI, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Lucien NIANGUI GOMA, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Rony Yala KOUANDZI, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Taïba Germaine AINYAKOU, Maître de Conférences (Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo) ; Didier Arcade LOUMBOUZI, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Professeur BAMBA MAMADOU (Université Alassane Ouattara) ; Georges MIEMBAON, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Clémence DITENGO, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Jean Bruno BAYETTE, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Nicaise NGUIMBI, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI) ; Roval Caprice BOSSO GOMA-THETHET, Maître de Conférences (Université Marien NGOUABI).

SOMMAIRE

Éditoriale

Scholastique DIANZINGA.....7

Perspectives historiques sur la formation du royaume d'Anzico ou des batekes entre le VIII et le XVIème siècle de notre ère

Arsène Francœur NGANGA 13

Réseaux économiques et culturels dans l'Afrique antique : leçons pour la ZLECAf

Justev Saindel ANDIE 31

Les habitudes alimentaires chez les Djimini de Côte d'Ivoire (1710-1960)

Pori DIABATÉ, Chintchanwa Tanan Franck SILUÉ, Adaman OUATTARA.....49

Politique d'isolationnisme nippon à l'ère de Shogunat Tokugawa (1603-1868)

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA épouse DIOMANDE.....67

De la construction laborieuse d'une ingénierie administrative parlementaire au Gabon (1946-1991)

Fabrice Nfoule Mba, Lucien Manokou.....89

Charles de Gaulle dans les cultes d'émancipation au Moyen-Congo (1942-1958)

Stévio Ulrich BARAL-ANGUY.....105

L'évolution du chant de l'Église Évangélique du Congo : du réveil spirituel de Ngouedi jusqu'au centenaire de l'institution (1947-2009)

Aris Cristel KIBAMBA KIKOULOU.....117

« Bras ballants » contre « bras croisés » : une relecture du conflit *wahhabiyya* en Côte d'Ivoire (1946 - 1980)

Bourahima DIOMANDE 135

Internat des filles au Gabon (1842-1960) : dispositif de contrôle social et de construction du féminin

Emma Prudence MOULEBA épse MOUAGOUADI.....151

Prostitution et économie nocturne à Libreville (1973-2013)

Pierre Romuald OMBIGATH.....169

L'histoire des droits des femmes en Guinée de 1958 à 2020 : enjeux, défis et perspectives

Lamine MANSARE, Saa Jonas OUENDENO.....187

L'économie de crise en Côte d'Ivoire : le transport par taxi-moto à Bouaké
de 2002 à 2019

Élisabeth YAO, N'Goran Alphonse BROU.....197

Hyacinthe Adiko Niamkey, un vétéran du syndicalisme ivoirien (1945-2005)

Paul GUEU, Sidjè Françoise Edwige DJIGBE.....213

L'engagement de l'OIF et l'UE face aux crises en RDC et en RCA depuis la
fin de la guerre froide : enjeux et contributions

Landry Junior TADOU, Christian Gaël NTOUTOUME DZIME.....231

Internat des filles au Gabon (1842-1960) : dispositif de contrôle social et de construction du féminin

Emma Prudence MOULEBA épouse MOUAGOUADI
Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) Histoire
E-mail : emouleba@gmail.com

Résumé

Cet article examine l'institution des internats pour filles au Gabon, de 1842 à 1960, en tant qu'outil de scolarisation, de régularisation sociale et de façonnage de l'identité féminine, au sein du cadre missionnaire et colonial. Il considère ces établissements non comme de simples lieux d'hébergement scolaire, mais comme des espaces d'encadrement moral, religieux et social destinés à modeler les comportements des jeunes filles. La recherche s'appuie sur une approche historique combinant archives, témoignages d'anciennes pensionnaires, ouvrages et articles scientifiques spécialisés. Cette démarche permet de confronter les normes imposées par les institutions aux expériences vécues par les internes. L'analyse montre que les internats, fondés par les missions chrétiennes dès les années 1840 puis partiellement pris en charge par l'administration coloniale à partir des années 1940, constituaient de véritables dispositifs de contrôle social. Ces dispositifs reposaient sur trois piliers complémentaires : l'isolement des jeunes filles hors de leur milieu familial d'origine, l'imposition d'une discipline quotidienne rigoureuse et la surveillance constante de leurs conduites. Elle révèle également que l'enseignement et l'organisation de la vie quotidienne diffusaient un idéal féminin conforme aux valeurs chrétiennes et aux attentes coloniales, fondé sur la piété, la modestie et la domesticité. Ainsi, l'internat féminin apparaît comme un instrument essentiel de socialisation coloniale et de reproduction durable des rapports de genre au Gabon.

Mots-clés : Éducation des filles, Contrôle social, Construction du féminin, Gabon, Internat.

Abstract

This article examines the institution of girls' boarding schools in Gabon from 1842 to 1960 as a mechanism of schooling, social regulation, and the construction of female identity within the missionary and colonial framework. Rather than viewing these establishments merely as residential facilities attached to schools, it considers them as spaces of moral, religious, and social supervision designed to shape the conduct and dispositions of young girls. The study adopts a historical approach drawing upon archival sources, testimonies from former boarders, as well as specialized scholarly books and journal articles. This methodology makes it possible to compare the normative expectations imposed by institutional authorities with the lived experiences of the pupils themselves. The analysis demonstrates that

boarding schools, initially established by Christian missions in the 1840s and subsequently supported in part by the colonial administration from the 1940s onward, functioned as genuine instruments of social control. These mechanisms rested upon three complementary pillars: the removal of girls from their original family environments, the imposition of a rigorous daily discipline, and the continuous monitoring of their behaviour. The study further reveals that both the curriculum and the organization of everyday life promoted an ideal of femininity consistent with Christian values and colonial expectations, grounded in piety, modesty, and domesticity. Consequently, girls' boarding schools emerge as a crucial instrument of colonial socialization and a powerful vehicle for the long-term reproduction of gender relations in Gabon.

Key words: Boarding school, Construction of femininity, Gabon, Girls' education, Social control.

Introduction

L'implantation des internats de filles au Gabon s'inscrit dans l'œuvre de scolarisation entamée par les missions chrétiennes, à savoir les missions protestantes (Société des missions évangéliques de Paris) et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dès leur arrivée dans les années 1840. Cependant, ces institutions scolaires ne relèvent pas d'un simple dispositif d'hébergement scolaire destiné à pallier l'éloignement géographique des établissements, mais s'imposent comme un espace clos, fortement normé. Conceptuellement, le terme internat est entendu ici comme une institution éducative reposant sur la prise en charge totale ou quasi totale des élèves, impliquant leur séparation prolongée du milieu familial et leur soumission à un régime disciplinaire continu. Arguant de cela, l'internat des filles apparaît alors comme un lieu où se croisent des formes de pouvoir organisationnel et des rapports sociaux de genre qui conditionnent les trajectoires scolaires et sociales des filles. Quant à la notion de contrôle social, nous la renvoyons à l'ensemble des pratiques et des normes qui visent à réguler les conduites individuelles et collectives, à susciter des comportements en adéquation avec un ordre social établi, et à garantir la reproduction de cet ordre. Globalement, l'historiographie traite de l'internat et de la notion de contrôle y rattachée sous un angle surtout définitionnel, voire théorique, en soulignant toutefois au niveau pratique leurs dimensions éducative, pédagogique et formative, notamment pour les jeunes filles.

F. Leach (2008, p.335-347) conceptualise l'internat comme un dispositif privilégié qui permet à la fois une surveillance continue des corps et des comportements, et qui favorise l'intériorisation des normes de genre. Il y rajoute un volet de contrôle assez accentué puisque mettant en évidence le rôle structurant des missions chrétiennes dans la production d'une féminité normative fondée sur la domesticité, l'obéissance et la moralité. A quelque chose d'approchant, cela corrobore le philosophe M. Foucault (1975, p. 141-169) qui définit l'outil de contrôle comme « un

dispositif institutionnel qui permet d'encadrer, surveiller et normaliser les individus, en produisant des comportements conformes par la discipline et l'intériorisation des normes ». Dans la même logique, le sociologue P. Bourdieu (1998, p. 35-54) évoque, à ce propos, un « pouvoir qui s'impose sans recours direct à la contrainte, parce qu'il est intériorisé par les agents à travers les pratiques et les institutions, qui produisent des dispositions durables conformes à l'ordre social ». S'inscrivant quant à lui dans une approche de genre, J.W. Scott (1986, p. 125-153) présente la construction du féminin comme un ensemble des processus sociaux, culturels et institutionnels par lesquels une société définie, inculque et naturalise des normes, des rôles et des identités assignés aux femmes dans des rapports de pouvoir historiquement situés. En complément de l'œuvre non exhaustive de théorisation ainsi convoquée, mais dans une approche beaucoup plus pratique, les travaux consacrés à l'éducation des filles en contexte colonial émanant de plusieurs historiennes mettent en lumière le rôle structurant de l'internat féminin. C'est à ce titre que O. Goerg (1997, p. 75-98) souligne la fonction de moralisation et de transformation sociale assignée à ces institutions, tandis que Pascale Barthélémy (2003, p. 376-395 ; 2010, p. 101-120) insiste quant à elle sur leur dimension disciplinaire et sur leur rôle dans la formation d'une élite féminine encadrée. De son côté, K. Thomas (2001, p.116) met en exergue l'internat comme un dispositif pédagogique permettant de soustraire les jeunes filles à l'influence familiale afin de favoriser l'intériorisation des normes scolaires, religieuses et sociales promues par l'ordre colonial. Néanmoins, si le sujet semble largement abordé, notamment en des termes de signification ou définition des notions et concepts, d'une part et de sa dimension éducative et formative pour la gente féminine, d'autre part, au Gabon, par contre, la question de l'internat, en l'occurrence des filles, demeure un objet largement absent de l'historiographie. Les travaux généraux sur l'éducation au Gabon, comme ceux de J. Ndoume-Assebe (1979), J. Mikal-Mi-Mikal (1983), E. P. Mouleba (2012), J. T. Keller (1962) et G. Ella Edzang (2021, p. 87-114) n'analysent que partiellement son existence, notamment dans les contextes missionnaire et colonial, sans toutefois en faire un objet d'analyse spécifique. L'organisation interne, les logiques disciplinaires ou les enjeux sociaux et genrés liés à l'internat restent donc peu étudiés. En s'intéressant à cet espace encore peu exploré, cette réflexion entend combler un vide important et éclairer les mécanismes institutionnels de production du genre dans le Gabon colonial.

Dès les débuts de la scolarisation au Gabon, les missionnaires entreprirent de regrouper les enfants afin de les loger à proximité des écoles. C'est dans cette optique qu'un certain nombre d'internats de filles virent le jour dans l'optique de former une les jeunes filles. Or aux objectifs d'une éducation classique de scolarisation et de formation de la gente féminine, se greffèrent des préoccupations à la fois morales, religieuses et idéologiques dans le dessein assumé d'une déconstruction culturelle propre à une vision missionnaire imprégnée des relents de la mission civilisatrice coloniale en l'occurrence. Le problème était alors la survenue d'une mécanique de contrôle disciplinaire drastique ferment d'une domination

sociale, morale, voire psychologique, sur la jeune fille scolarisée et ainsi formatée aux prismes des besoins et usages de la société coloniale. L'objectif d'interroger les mécanismes par lesquels l'entreprise éducative missionnaire et coloniale a contribué à redéfinir les rôles sociaux, les comportements attendus et les modèles de respectabilité féminine, dans un processus où éducation, moralisation et discipline s'articulent étroitement entre 1842 et 1960. L'année 1842 marque l'implantation des internats féminins au Gabon. L'année 1960 rappelle, quant à elle, l'indépendance du Gabon, qui témoigne du début d'une redéfinition des politiques éducatives. La formation des jeunes filles ne vise plus seulement à reproduire un modèle imposé de féminité, mais à répondre aux besoins d'une société en mutation, engagée dans la construction de son identité et de son développement. Comment les pensionnats féminins ont-ils servi de dispositifs de contrôle social et de diffusion d'un modèle féminin chrétien et colonial ?

Pour y répondre, nous postulons que les internats de filles au Gabon, entre 1842 et 1960, ont été à la fois des instruments de contrôle social et un espace de construction d'un idéal féminin chrétien et colonial, par le biais des dispositifs disciplinaires, des programmes d'enseignement et l'encadrement moral mis en œuvre par les missions et l'administration coloniale.

Pour étayer nos propos, nous nous appuyons sur des sources archivistiques, des ouvrages et des articles généraux ou spécialisés ainsi que des témoignages d'anciennes pensionnaires des internats des jeunes filles. Le recours aux sources orales donne accès à l'expérience vécue de l'internat (discipline, sociabilités et encadrement) et permettent ainsi de mieux comprendre les mécanismes concrets de contrôle social et de construction du féminin au Gabon colonial. Ce faisant, notre étude s'articule en deux grandes parties : en amont, l'examen des fondations historiques de l'internat et, en aval, l'analyse des stratégies d'encadrement des pensionnaires.

1. De la création des internats de filles au Gabon

Le régime d'internat fut adopté dès les débuts de la scolarisation au Gabon. Aussi assista-t-on à l'implantation des structures d'hébergement des élèves partout où des écoles virent le jour. S'agissant spécifiquement de la création des internats de filles, trois faits apparurent historiquement comme structurants : d'abord l'initiative missionnaire des pensionnats féminins, puis l'instauration tardive des internats publics féminins et ensuite les logiques de recrutement des internes.

1.1. Les pensionnats féminins : une initiative missionnaire

Les internats de filles représentent une part essentielle de la tâche de la mission comme l'affirme un évangeliste : « Dans un champ de mission, l'internat de filles est très certainement avec l'école pastorale et l'école biblique, l'institution la plus importante pour l'avenir de l'Eglise et du

pays »¹. En effet, dès l'implantation des premières stations sur la côte gabonaise dans les années 1840, les missionnaires comprirent que l'internat des filles constituait un levier décisif pour l'éducation. Aussi développèrent-ils des internats féminins afin de stabiliser la fréquentation scolaire et d'exercer un encadrement continu sur les jeunes filles. Cette annexion des internats aux établissements scolaires fut d'ailleurs évoquée par un missionnaire en ces termes : « le plus souvent les filles sont internes là où l'école est implantée, sur nos stations missionnaires en particulier. C'est qui est préférable pour elles »². Leur gestion était généralement confiée aux épouses de missionnaires comme l'atteste un rapport de la Société des Missions Evangéliques de Paris : « dès que les femmes apparaissent chez les missionnaires (au début, essentiellement en tant qu'épouses), elles prennent en charge les l'éducation des filles »³. Au Gabon, c'était donc dans cette logique, qu'en 1842, les protestants ouvrirent le tout premier internat féminin à Baraka avec une dizaine de pensionnaires environ. En 1849, deux autres structures ouvrirent leurs portes dans l'Estuaire du Gabon : celle d'Olandebenk, dans la région de Donguila et celle de Nengué-Nengué, au confluent du Como et de la Bokwé, avec des effectifs oscillants entre 40 et 80 jeunes filles (J. Ndoum Assebe, 1979, p.74). Plus tard, les missionnaires protestants élargirent leur expansion dans le Moyen-Ogooué, l'installation des dortoirs pour filles à Talagouga en 1882, Ngomo en 1898 et Samkita qui ouvrit ses portes en 1900. On note la présence de trois nouveaux internats de filles en 1948 : Oyem, Ovan et Ndjolé⁴. La carence des données ne permet cependant pas de cartographier les dortoirs féminins sur l'ensemble de la période étudiée. Toutefois, une visualisation de ceux-ci au début du XXème siècle est possible à partir du tableau suivant :

Tableau 1 : Localisation des internats féminins protestants en 1900

Localités	Internats
Baraka	1
Donguila	1
Nengué-Nengué	1
Lambaréné	1
Talagouga	1
Ngomo	1
Samkita	1
Total	7

Source : tableau réalisé par E.P. Mouleba à travers les données de : SMEP, DEFAP, Paris ; Mikal-Mi-Mikal (1986, p. 558) ; J. Ndoum Assebe (1979, p.74).

¹ Journal des missions évangéliques, 6^{ème} série 2^{ème} année, Paris, Société des Missions Evangéliques, 1954, p. 232.

² Journal des missions évangéliques, 6^{ème} série 2^{ème} année, Paris, Société des Missions Evangéliques, 1954, p. 232, op.cit.

³ Archives de la SMEP, DEFAP, Paris.

⁴ Journal des missions évangéliques, sociétés des missions évangéliques, Paris, 1948, p.241.

Planche 1 : Dortoir, école des filles de Talagouga (1899)



Dortoir de jeunes filles au sein de la station de Talagouga vers 1899. Isolé du milieu environnant, cet espace d'internat constituait un lieu privilégié de surveillance des pensionnaires selon les normes missionnaires.

Source : Archives de la SMEP, DEFAP, Paris.

Planche 2 : Jeunes filles devant leur dortoir



Jeunes pensionnaires devant un dortoir missionnaire au Gabon vers la fin du XIX^{ème} siècle. L'image témoigne du rôle de l'internat comme espace de formation morale et de socialisation des filles dans le contexte missionnaire et colonial.

Source : Archives de la SMEP, DEFAP, Paris

Le choix de l'encadrement résidentiel des filles fut repris par les missionnaires catholiques français à partir des années 1870, notamment par la Congrégation du Saint-Esprit, implantée à Libreville. Ainsi, les Spiritains fondèrent des pensionnats attenants aux écoles, où les jeunes filles étaient placées sous l'autorité des religieuses. Celles-ci accueillaient toutes les filles qu'on leur confiait, leur assurant le manger et le boire (E.P. Mouleba, 2012, p.55). À la fin du 19^{ème} siècle, les structures d'hébergement des jeunes filles se présentaient comme suit :

Tableau 2 : Localisation des internats féminins catholiques en 1898

Localités	Internats
Libreville	1
Donguila	1
Lambaréné	1
Talagouga	1
Fernan vaz	1
Bata	1
Total	6

Source : Tableau réalisé par E.P. Mouleba des données tirées des travaux de : J. Ndoum-Assebe (1979, p.75) ; E.P. Mouleba (2012, p.55) ; Mikal-Mi-Mikal (1986, p. 558).

Dans leur ensemble, les missions (protestantes et catholiques) groupaient 11 internats féminins au début du 20^e siècle. Ils devancèrent ainsi l'administration qui eut du mal à emboîter le pas.

1.2. L'instauration tardive des internats publics féminins

Contrairement aux confessionnels, l'administration coloniale n'intégra les internats féminins dans son dispositif éducatif qu'assez tardivement. Si les écoles publiques incorporant les filles furent ouvertes entre la fin des années 1930 et le début des années 1940, les internats publics de filles tardèrent cependant à ouvrir. Les administrateurs coloniaux optèrent pour le régime d'externat, à cause du coût trop élevé des internats (L. Sénag, 1976, p.118). Dans cette occurrence, le poids financier de l'internat était relevé par un acteur de l'éducation à l'époque :

L'internat implique des coûts et les parents sont dans l'incapacité à en assumer les frais, si ce n'est par de petites contributions en nourriture (bananes, manioc). Les travaux pratiques effectués par les élèves sont une faible compensation aux dépenses qu'ils occasionnent⁵.

À défaut d'héberger les élèves, le gouvernement colonial fit le choix d'octroyer des bourses d'entretien, leur permettant de vivre à l'extérieur de l'établissement scolaire. Mais face à l'inefficacité de cette démarche, les gouvernants de l'époque résolurent à mettre en place des structures de logement⁶. Par ailleurs, il convenait de souligner que l'instauration des internats pour filles était davantage impulsée par les résolutions issues de la Conférence de Brazzaville de 1944 préconisant une scolarisation équilibrée entre filles et garçons. La mise en place d'internats publics destinés aux filles ne se structura donc véritablement qu'après cette période. En effet, dans les années 1950, des internats furent progressivement adjoints aux collèges publics dans les principaux centres urbains afin d'élargir l'accès à l'éducation aux jeunes filles venues de l'intérieur du territoire. En 1950, les élèves du collège classique et moderne de Libreville, bénéficièrent à cet effet d'un dortoir spécifique. Cette structure

⁵ Archives de la SMEP, DEFAP, Paris.

⁶ Le système de bourses d'entretien se révéla inefficace dans la mesure où l'argent donné était souvent dilapidé très rapidement, plongeant ainsi les enfants dans une instabilité financière et sociale.

fut la plus importante de la capitale dans la mesure où elle hébergea les jeunes filles d'autres établissements tels que le lycée technique et le collège d'enseignement général. En fait, à Libreville, il n'existait pas d'internat dans les collèges ; seuls les établissements ayant un cycle long en possédaient. Ainsi, tant qu'il était l'unique lycée public de la capitale, le lycée classique et moderne a accueilli tous les élèves internes de la région⁷. À cet internat s'ajouta d'autres dortoirs annexés aux cours complémentaires de Port-Gentil en 1957, Franceville en 1958 (E.P. Mouleba 2025, p.92). L'ouverture de ces structures permit le recrutement des jeunes pensionnaires, à l'aune de certaines logiques.

1.3. Les logiques de recrutement des internes

Le recrutement des jeunes filles pensionnaires s'opérait au carrefour de plusieurs rationalités : religieuse, administrative, familiale, conjugale et politique faisant de l'internat un espace privilégié d'encadrement stable.

Dès le départ, la logique religieuse prévalant, les missions catholiques et protestantes jouèrent un rôle déterminant dans l'enrôlement des internes. Les jeunes filles étaient alors recrutées par l'intermédiaire des catéchistes et autres religieux. Le témoignage d'une ancienne pensionnaire fut ainsi très éloquent à ce sujet :

Avant la fin de l'année, le père Gérard est venu me chercher sur recommandation spéciale de mère Angélique. Elle lui a dit : va me chercher la fille de Matthieu qui porte mon nom. Tu me l'amènes. Ma grande sœur était déjà à l'internat. Et quand le père vient me chercher, ma maman pleure : mon père, je n'ai que deux filles. Sa grande sœur est déjà là-bas, laissez-moi d'abord celle-ci ! Le prêtre a dit : non. Mère Angélique a besoin d'elle. Donc le père m'amène à la mission⁸.

En parcourant les villages, les missionnaires récupéraient des fillettes non promises au mariage en contrepartie des présents offerts aux familles : sel, tabac, et les étoffes, éléments de base de la dot à l'époque. P. Favre (2004, p.215-232) relevait ce fait en ces termes : « les missionnaires en tournée d'évangélisation essayent de convaincre les parents de leur confier les enfants ». Corroborant ces propos, J. Hermann dans son récit en 1893 (Cité par P. Favre, 2004, p.99) attestait que pour attirer, ou retenir, les enfants à l'internat, il arrivait que les missionnaires leurs offre des vêtements et autres équipements : « La générosité de quelques amis de Bordeaux nous avait permis de donner un petit cadeau à chaque enfant : aux garçons, un canif et un hameçon ; aux filles, une petite poupée et un mouchoir ». Une de nos interviewée souligna d'ailleurs avoir bénéficié de certains privilèges de la part des religieuses voulant à tout prix la retenir à l'internat :

Quand je suis venue à l'internat à Libreville avec Monseigneur Adam, mère Cécilia m'a donné une cantine d'habits... Après la classe de CM2, je vais voir la sœur Marie-Annick. Je dis : « ma mère, je suis seule ici, je dois retourner

⁷ ANG. Dossier n°1274, Éducation Nationale-Rapport de mission aux Etats-Unis, 1961, p.3.

⁸ Entretien avec madame Mougola A. (ancienne pensionnaire aux internats des filles de Dibouangui 1942-1949 et Sainte-Marie 1956-1957) à Libreville le 02 septembre 2006).

vite pour retrouver mes parents. Je me mets à pleurer... Quand je vais voir la mère Jean-Gabrielle, elle me dit : tu vas désormais manger ici. Elle avait recommandé à la sœur Gabonaise, sœur Hemelda, qui était cuisinière à l'Immaculée, de s'occuper de moi en me donnant à manger, même à la récréation ⁹!

La logique administrative ne dérogea point puisqu'il arrivait que les enfants soient ramenés par les administrateurs coloniaux lors des tournées. Ce fut dans cette optique que le Baron Didelot confia quelques jeunes filles aux sœurs de Sainte-Marie (E.P. Mouleba, 2012, p.55). Par ailleurs, les conditions familiales induisaient que les jeunes filles soient envoyées à l'internat par les parents les confiant volontiers aux missionnaires lors des tournées pastorales en raison des avantages matériels (logement, nourriture, vêtements), particulièrement attractifs dans des contextes de précarité économique. Cela était d'autant plus vrai qu'ils les y amenaient eux-mêmes vers la fin du XIX^{ème} siècle. Il arrivait même parfois que les fillettes déjà mariées furent conduites à l'internat par leurs époux comme l'attesta le témoignage d'A. Mougola très édifiant quant à l'intervention de la logique conjugale dans le recrutement des internes :

Quand ma sœur est partie de l'internat pour aller retrouver notre mère au village, elle m'a confiée à ma cousine Marie-Yvonne qui a pris soin de moi jusqu'à ce que son mari vienne la sortir de l'internat. C'est lui qui l'avait mise à l'internat pour préparer leur mariage¹⁰.

Ce fut également le cas de Nyamba, jeune pensionnaire de l'école des filles de Talagouga, qui avait été confiée à Madame Lantz par son mari au début du XX^{ème} siècle¹¹. Toutefois, avec le développement de l'enseignement secondaire, à partir des années 1940, l'internat devint un levier de stabilisation de la fréquentation scolaire, notamment pour les élèves originaires de régions éloignées des centres urbains. Le recrutement tendit alors à se formaliser en se politisant néanmoins bien que sous-tendu par une certaine méritocratie attestée par l'obtention de certificats scolaires, l'attestation d'une « bonne conduite » et parfois l'accord explicite des autorités locales. Ce fut le cas de A. Oliveira recommandée par des parlementaires de sa région en 1953 : « J'étais la seule fille de la Ngounié cette année-là à avoir le concours d'entrée en sixième et les parlementaires de chez moi ont demandé que je sois à l'internat »¹². Cependant, quelles qu'aient été les logiques ayant présidé à leur admission, les jeunes filles furent soumises à un encadrement spécifique au sein d'un espace clos qui leur était exclusivement réservé.

⁹ Entretien avec madame Mougola A. (ancienne pensionnaire aux internats des filles de Dibouangui 1942-1949 et Sainte-Marie 1956-1957) à Libreville le 02 septembre 2006), op.cit.

¹⁰ Idem.

¹¹ Archives de la SMEP, DEFAP, Paris, op.cit.

¹² Entretien avec madame Oliveira A. (ancienne pensionnaire à l'internat des métisses 1952-1953) à Libreville, le 14 septembre 2006).

2. Le pensionnat féminin, un espace d'encadrement moral, religieux et social

En implantant des internats, missionnaires et administrateurs entendaient façonner les jeunes filles conformément aux normes chrétiennes et coloniales. La préoccupation morale éloignant les filles des vices et autres déviances, la discipline ainsi que la surveillance du corps et la fabrication d'un idéal féminin imprégnèrent donc la vision autant que les objectifs du pensionnat féminin au Gabon.

2.1. Éloigner les filles d'une morale « désastreuse »

L'essentiel des discours des missionnaires de l'époque ne dissimulait pas que la création des internats visât à mettre les fillettes en situation de se couper totalement de leurs environnements familiaux et coutumiers. Les propos, l'exploratrice M. Kingsley étaient à ce titre on ne peut plus loquaces.

On considère que tout effort d'éducation est vain si l'enfant ne s'éloigne pas de son village, où il garde ses habitudes en familles. Aussi les élèves sont-ils pensionnaires, ce qui oblige les missionnaires à s'en occuper constamment, les nourrir, les blanchir et les loger. (M. Kingsley, cité par P. Favre, 2004, p.186).

Il était alors très explicite que l'on cherchait délibérément à soustraire les enfants, en l'occurrence les jeunes filles, à l'influence des traditions païennes perpétuées dans les villages. Invoquant la situation de l'internat en 1956, une missionnaire déclarait justement à ce propos :

Les filles retournent de temps en temps dans leur famille pour les vacances ou quand elles doivent soigner une mère malade. Mais on essaie de réduire le plus possible ces petits séjours au village où elles retrouvent en général un père polygame et une morale désastreuse. Même si elles sont de familles chrétiennes, on ne les laisse pas sortir très volontiers chez les parents car on sait qu'elles ont beaucoup de tentations au village¹³.

À l'évidence, les missionnaires voulaient nécessairement prendre le contre-pied de l'éducation traditionnelle et transmettre la morale chrétienne. En effet, une meilleure éducation ne pouvait se faire, selon ces derniers, « qu'en détribalisant au préalable l'enfant »¹⁴. En les soustrayant aux corvées familiales et aux normes coercitives de la communauté, l'internat a opéré une double rupture : d'une part, il a affranchi les filles de leur milieu d'origine ; d'autre part, il les a soumises à un processus inédit de socialisation, articulant éducation, moralisation et discipline. Le témoignage d'une enquêtée, A. Mougola était à ce titre très révélateur :

Ayant appris que je voulais retourner au village, ma cousine Marie-Yvonne partit du chantier où elle vivait avec son mari, pour venir demander que j'aie passer les vacances scolaires chez elle. Monseigneur Makouaka est venu intervenir : pas question qu'elle quitte l'internat ! Mais ma cousine insista : mais monseigneur, qu'est-ce-que ça veut dire ? C'est ma cousine, je ne peux

¹³ Journal des missions évangéliques, 6^{ème} série 2^{ème} année, Paris, Société des Missions Évangéliques 1956, p.169, op.cit.

¹⁴ Rapport du BICE sur l'éducation de l'enfant africain, 1960, p.116.

pas l'empêcher de poursuivre les études ! Elle ne doit pas rester ici pendant les vacances ! Monseigneur dit : elle ne partira pas. Si tu as des choses à lui donner, apporte-les-lui ici ! Me voilà donc contrainte à ne passer les vacances qu'à Sainte-Marie¹⁵.

Ce récit montrait la détermination des missionnaires à couper les jeunes pensionnaires de leur milieu jugé « pernicieux ». Connotée des relents de la mission civilisatrice, cette vision inclinait à penser que « le milieu extérieur produit un païen et un sauvage ; l'internat le civilise et le christianise » (K. Thomas, 2001, p.116). Par conséquent, les internats constituaient un moyen pour les missionnaires d'isoler les élèves de leur milieu familial afin de faciliter leur transformation culturelle et morale dans le cadre du projet civilisateur colonial (G. Ella Edzang, 2020, p. 100-104). Convenons qu'observer au Gabon, ce fait ne lui était pas pour autant singulier. On le retrouvait bien par ailleurs, notamment dans la région des Grands Lacs, par exemple, avec des séminaires où durant toute la durée de scolarité, les pensionnaires n'avaient pas le droit de revoir leurs familles. Au Congo belge, il existait aussi des pensionnats pour jeunes filles où les religieuses recrutaient des enfants dès le bas âge et les soustrayaient radicalement aux influences familiales (P. Erny, p.205). Ce fut également le cas en AOF où selon K. Thomas (2001, p.116) : « l'adoption de l'internat était sous-tendue par la nécessité de sauver l'enfant en vue de soustraire au laisser-aller des parents, à une liberté non contrôlée ». Soulignons que l'idée de retirer l'enfant de son milieu, répandue en Afrique à l'époque coloniale n'était que la reproduction du modèle déjà appliqué en métropole, plus particulièrement en France comme le relève clairement R. Rogers (2006, p.121) lorsqu'il évoque la vie des jeunes filles dans les pensionnats de la Légion d'honneur, quand elle affirma que « La nouvelle demoiselle de la légion d'honneur, qui a dix, onze ou douze ans, sera coupée de sa famille pendant presque toute son adolescence ».

Mais si la rupture de l'enfant avec son milieu a bien prévalu à la création des internats de filles, elle n'en constituait pas néanmoins l'unique objectif. La quête de la discipline et la surveillance des corps préoccupaient aussi grandement.

2.2. Discipline, surveillance des corps

À plus d'un titre, l'internat constitua un espace de régulation des comportements en permettant insidieusement une domination continue sur le temps, les corps et les relations sociales des pensionnaires. La discipline qui y était pratiquée s'exerçait de manière particulièrement rigoureuse sur les jeunes filles, dont la sexualité, les déplacements et les sociabilités firent l'objet d'un encadrement constant. Le premier vecteur de discipline résidait, dans cette optique, dans le contrôle strict des sorties. L'internat reposait sur un principe d'enfermement relatif : les pensionnaires vivaient dans un espace clos, structuré par des horaires fixes et une surveillance

¹⁵ Entretien avec madame Mougola A. (ancienne pensionnaire aux internats des filles de Dibouangui 1942-1949 et Sainte-Marie 1956-1957) à Libreville le 02 septembre 2006, op.cit.

permanente. Les sorties n'étaient autorisées que de manière exceptionnelle et généralement sous condition d'autorisation écrite. Ce fut effectivement ce que déclarait A. Nzengué dans son témoignage :

On ne sortait seulement qu'une fois par mois : à la fin du mois. Et il fallait que le parent signe la décharge pour que tu sortes. Vous sortez par exemple à seize heures ; Si vous rentrez à dix-huit heures, vous êtes punies, puisque à dix-heures c'est l'étude. Il fallait rentrer avant l'étude¹⁶.

Dans l'entendement des missionnaires, cette restriction des déplacements visait à protéger les jeunes filles d'un environnement perçu comme moralement dangereux, voire pernicieux : fréquentations masculines, grossesses précoces, etc. A. Nzengué affirme à ce propos qu' : À « l'époque, les sœurs n'aimaient pas les visites des enfants garçons, ni les lettres, ni les grossesses. Elles avaient une certaine éducation très rigoureuse »¹⁷. En effet, la surveillance s'étendait aux correspondances écrites et aux visites. La totalité du courrier des internes était minutieusement contrôlé par les surveillantes comme l'atteste M-Y. Nyomba :

Il ne fallait pas recevoir la visite des garçons. Toutes les lettres étaient déposées chez la directrice, et elle les ouvrait. Les lettres qu'elle trouvait suspectes, elle les ouvre, elle les lit. Si elle constate, en vérifiant l'écriture, que c'est un garçon qui t'a écrit, elle te dit : non ! Occupe-toi de tes études laisse ça ! C'est un voyou. Il veut seulement t'embrouiller¹⁸.

Ainsi, afin d'éviter un rapprochement avec les garçons, ceux-ci étaient souvent présentés comme des potentiels dangers pour les jeunes filles. Une ancienne pensionnaire témoignait :

On nous disait que les hommes ont des épines aux fesses, donc si tu suis les hommes... ils ont des épines qui vont piquer. Alors tout le monde fuyait ! On nous disait aussi que les hommes, quand ils t'amènent... Tu vas faire des travaux durs, il va te battre... Tu vas aller travailler durement¹⁹.

Cette extrême surveillance traduisait en fait une anxiété particulière autour de la sexualité féminine. Dans le regard missionnaire et colonial, la jeune fille devait incarner la respectabilité morale. De ce fait, toute relation non contrôlée avec des garçons se percevait systématiquement sous le prisme de la menace pour l'honneur de l'établissement. J. Obiang, une ancienne pensionnaire, affirma :

À l'internat, on nous interdisait d'avoir des relations avec les garçons. Si on découvre une lettre d'amour,... C'était grave ! On t'appelle, on t'interroge. On te dit : tu es ici pour faire les études et non pour les garçons. Ici, si tu

¹⁶ Entretien avec madame Nzengué A. (ancienne pensionnaire à l'internat des filles de Dibouangui 1950-1956) à Libreville le 11 octobre 2006.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Entretien avec madame Nyomba M-Y. (ancienne pensionnaire à l'internat des filles de Dibouangui 1941-1942) à Owendo, 16 octobre 2015.

¹⁹ Entretien avec madame Mengue Me-Nguema N. (ancienne pensionnaire à l'internat d'Engone 1967-1968) à Libreville le 10 octobre 2006.

commences à faire les trucs des garçons, les autres filles vont copier et puis ça gâche la renommée. On n'a pas besoin de ça ici²⁰.

La question des grossesses constitua également un point sensible de la discipline dans les internats. Toute grossesse d'une pensionnaire représentait un scandale institutionnel, remettant en cause l'efficacité du contrôle exercé par l'établissement. Aussi entraînait-elle automatiquement l'exclusion immédiate de l'élève concernée parfois sans possibilité de réintégration ultérieure, comme en témoignait une ancienne pensionnaire : « On ne gardait jamais une fille en grossesse à l'internat. C'était strict, on la renvoyait de l'internat. Elle repartait en famille »²¹.

À bien y regarder aussi rugueuse fut-elle, la sanction semblait n'intervenir que pour préserver avant tout la réputation morale de l'internat, d'une part et à maintenir l'exemplarité attendue des pensionnaires, d'autre part. Mais pour salubre qu'elle apparait, il n'en demeura pas moins que la gestion de ces situations dénotait de la dimension profondément genrée de la discipline. En effet, la responsabilité morale pesait essentiellement sur la jeune fille, tandis que l'éventuel partenaire masculin souvent extérieur à l'internat échappait comme par enchantement à la sanction institutionnelle. La grossesse devint ainsi un révélateur des asymétries de genre dans l'ordre moral colonial et missionnaire. Rien alors d'étonnant que la peur des grossesses précoces renforça donc les mécanismes de surveillance ; le corps féminin devenant alors, pour la circonstance, un enjeu central de la discipline, à la fois objet de protection et de contrôle. Cela confirmait l'assertion de J-F. Bayart (1989) à propos des sociétés coloniales africaines selon laquelle, « les institutions éducatives participent d'un projet de gouvernement des corps et des conduites ». Au-delà de sa dimension disciplinaire, l'internat apparaissait tout de même comme un espace privilégié de fabrication d'un certain idéal féminin.

2.2. Façonnement d'un idéal féminin

Au Gabon, les religieuses veillaient à ce que les jeunes filles intègrent les normes morales chrétiennes tout en se conformant aux attentes sociales de la colonie. À brûle pourpoint, elles se conformaient ainsi aux prescriptions d'un rapport de la mission de Talagouga adressé à la direction parisienne de la SMEP : « L'internat des filles a pour objectif de former des femmes chrétiennes capables de tenir un foyer honnête et d'élever leurs enfants dans la foi »²². En cela, l'éducation dispensée dans les pensionnats féminins s'inscrivit avant tout dans un projet plus large de formation morale et sociale que R. Rogers (2007, p. 15) soulignait bien en ces termes « l'éducation des filles vise moins à former des savantes qu'à façonner des femmes vertueuses destinées à tenir leur place dans la famille et dans la

²⁰ Entretien avec madame OBIANG Joséphine, (ancienne pensionnaire à l'internat des filles de Sainte-Marie (1946-1955) à Libreville, 04 Août 2015.

²¹ Entretien avec madame Nzengué A. (ancienne pensionnaire à l'internat des filles de Dibouangui 1950-1956) à Libreville le 11 octobre 2006, op.cit.

²² Défap- SMEP, Gabon, Talagouga, rapport annuel 1905, p.15.

société ». Sous ce prisme, l'internat apparaissait donc, en croire R. Rogers (1992, p. 213), comme un espace d'encadrement étroit où l'encadrement quotidien des élèves inculquait discipline, piété et modestie. Cette orientation s'accordait bien avec la conception plus générale de l'éducation féminine, que M. Perrot (1991, p. 314) décrivit en tant qu'une préparation prioritaire à la vie domestique. Le dessein de façonner cet idéal féminin se renforçait par les programmes pédagogiques des pensionnats, où les cours d'instruction religieuse, de lecture de la Bible et de catéchisme occupaient une place importante. Subséquemment, les jeunes filles étaient formées à devenir des médiatrices culturelles, chargées de transmettre la civilisation occidentale à leur entourage. Toutefois, cette fonction restait strictement encadrée : ces jeunes filles éduquées ne devaient pas remettre en cause l'ordre colonial, mais au contraire le servir par leur comportement exemplaire. À ce titre, l'organisation des journées et les programmes d'enseignement dans les internats reflétaient explicitement les valeurs que les autorités coloniales souhaitaient transmettre.

Outre l'enseignement ménager et les travaux agricoles, les jeunes filles pensionnaires apprenaient la lecture, l'écriture et les mathématiques, la couture et l'hygiène corporelle. C'est ce qu'évoque M. Kingsley (1897, p.186) : « Les filles sont mieux loties : on leur enseigne la couture, le ménage et le repassage. À mon avis, on ferait mieux encore de leur apprendre à cuisiner ». Un rapport de l'inspecteur de l'enseignement de Libreville notait d'ailleurs que « l'instruction des filles doit avant tout les préparer à leur rôle naturel dans la famille, en leur inculquant les notions de propreté, d'ordre et d'économie domestique »²³. L'objectif n'était donc pas tant de former des futures femmes autonomes que de produire des épouses respectables, capables de gérer un foyer selon les normes européennes. En effet, comme on pouvait lire dans *Le journal des missions* de 1954 : « L'internat donne aux jeunes filles l'occasion, dans tous les détails de la vie quotidienne, de découvrir et d'aimer un autre mode de vie, d'acquérir un sens nouveau de la personne »²⁴. Il convenait de préciser que ce fait était également observé dans d'autres colonies françaises d'Afrique. En effet, évoquant la question de l'internat de l'Ecole normale de Rufisque, P. Barthélémy (2003, p.30) affirmait que « l'internat contribue au contrôle efficace du comportement des jeunes filles dans tous les aspects de la vie ; afin d'inculquer aux élèves les habitudes d'ordre, de propreté, de travail, d'économie ».

Conclusion

Initiés par les missions chrétiennes dès 1842, avec l'ouverture du premier internat protestant à Baraka, les pensionnats constituèrent les premiers cadres institutionnels d'éducation résidentielle destinés aux jeunes filles. Bien avant l'intervention de l'administration coloniale, les

²³ANOM-GGAEF, Rapport sur l'enseignement indigène au Gabon, 1937.

²⁴ *Journal des missions évangéliques*, 6^{ème} série 2^{ème} année, Paris, Société des Missions Evangéliques, 1954, p. 232, op. cit.

missionnaires firent de l'internat un outil privilégié pour stabiliser la fréquentation scolaire, mais surtout pour assurer un encadrement moral et religieux continu. Au Gabon, ce modèle et la vision qui lui est afférente se sont diffusés progressivement dans plusieurs stations missionnaires, notamment à Donguila, Talagouga et Lambaréné. Ils furent partiellement repris par l'administration à partir des années 1940, dans le contexte des réformes éducatives issues de la Conférence de Brazzaville de 1944, puis renforcés dans les années 1950 par la création d'internats publics destinés à accueillir les élèves venues des régions éloignées.

Au-delà de leur fonction d'hébergement scolaire, ces institutions apparurent comme des instruments privilégiés d'encadrement social et de production d'un modèle spécifique de féminité. L'espace clos de l'internat permettait d'exercer une surveillance étroite sur les corps, les comportements et les sociabilités des pensionnaires, à travers une discipline quotidienne rigoureuse et un contrôle strict des relations sociales. Parallèlement, les programmes d'enseignement et l'organisation de la vie quotidienne contribuaient à diffuser un idéal féminin conforme aux valeurs chrétiennes et aux attentes de l'ordre colonial, fondé sur la piété, la modestie et la domesticité. Par l'apprentissage des travaux ménagers, de l'hygiène et de l'économie domestique, les jeunes pensionnaires étaient préparées à leur rôle d'épouses et de mères, tout en étant appelées à devenir des relais de transformation sociale au sein de leurs familles et de leurs communautés. L'internat féminin devint ainsi un instrument de socialisation coloniale visant, dans le cas d'espèce, à façonner les identités féminines dans le sens des attentes patriarcales du projet colonial.

Toutefois, cet article ouvre également plusieurs perspectives de recherche. Il conviendrait d'abord d'approfondir l'analyse des trajectoires sociales et professionnelles des anciennes pensionnaires afin de mesurer l'impact réel de cette formation sur leur insertion dans la société gabonaise postcoloniale. Une attention particulière pourrait également être portée aux formes de résistance, d'appropriation ou de contournement des normes imposées par les internats, les jeunes filles n'ayant pas été de simples réceptrices passives du projet missionnaire et colonial. En outre, une étude comparative avec d'autres territoires d'Afrique équatoriale ou occidentale française permettrait de mieux situer les spécificités gabonaises dans l'histoire plus large de l'éducation féminine en contexte colonial. Enfin, l'examen des héritages contemporains de ces pensionnats dans les représentations sociales du féminin, dans les pratiques éducatives ou dans les rapports de genre au Gabon constituerait une piste féconde pour comprendre les continuités et les recompositions des modèles éducatifs hérités de la colonisation.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et Prénom	Âge	Statut	Pensionnat	Date, Lieu et heure d'entretien
MENGUE ME-NGUEMA Noëlle	55 ans	Secrétaire	Engone (1967-1968)	10/10/2006, Beau séjour/ Libreville (11h05-14h13)
MIKIDI Marie-Célestine	80 ans	Enseignante retraitée	Koulamoutou (1959-1960)	05/06/2006, Charbonnages/ Libreville (15h10-17h30)
MOUGOLA Angélique	63 ans	Enseignante retraitée	Dibouangui (1942-1949) et Sainte-Marie (1956-1957)	02/09/2006, Derrière la prison/Libreville (8h30-11h07)
NTOUTOUM Chantal	83 ans	Secrétaire retraitée	Immaculée Conception (1958-1960)	30/04/2026, Nombakélé/Libreville (10h30-12h37)
NYANGUI Adolphe	50 ans	Enseignante	Dibouangui (1950-1956)	11/10/2006, Nzeng-Ayong/Libreville (15h00-17h45)
NYOMBA Marie-Yvonne	61 ans	Femme au foyer	Dibouangui (1941-1942)	16/10/2015, Rouger/Owendo (11h19-13h27)
OBIANG Joséphine	79 ans	Couturière retraitée	Sainte-Marie (1946-1955)	04/08/2015, Ozangué/Libreville (12h15-14h20)
OLIVEIRA Antoinette	72 ans	Sage-femme retraitée	Sainte-Marie (1940-1947)	14/09/2006, Batterie IV/Libreville (7h30-9h10)
TATY Louise	63 ans	Sage-femme retraitée	Mayumba (1944-1948)	05/09/2006, Batterie IV/Libreville (8h30-12h15)

Sources d'archives

Dossier n° 5 : Études générales. Activités de l'Enseignement. Extrait du bulletin d'informations économiques et sociales, n°40, 43, 46, années 1951-1952.

Dossier n° 437 : Problèmes scolaires 1959.

Dossier n°1274 : Éducation Nationale-Rapport de mission aux Etats-Unis, 1961.

Dossier n° 591 : Enseignement dans le territoire du Gabon : 1915-1939, sous-dossier Présidence de la République, Enseignement années 1918-1919 et 1920-1921.

Dossier n° 695 : Enseignement privé, 1947-1949.

Archives Défap- SMEP, Paris

Rapport annuel de la station de Talagouga, 1905.

Rapport d'Élie Allégret sur la station missionnaire de Talagouga, 1894.

Rapports des missionnaires sur l'enseignement des filles dans les stations du Gabon, 1900-1910.

Correspondance missionnaire relative à l'école et à l'internat des filles de Talagouga, 1890-1895.

Correspondance missionnaire relative à l'école des jeunes filles de Talagouga, 1898-1902.

Centre des Archives d'Outre-mer (CAOM)

Carton 234, AEF. Rapport sur l'enseignement indigène au Gabon, 1937.

Carton 2201, AEF. Services publics. Instruction publique. Rapport sur l'enseignement-Conférence de Brazzaville 1944.

Carton 2295. Conférence de Brazzaville, Procès-verbaux des séances des 1, 2 et 3 février 1944.

Arrêté du 2 janvier 1937, portant organisation générale de l'enseignement en AEF, Journal Officiel de l'Afrique Équatoriale française, du 15 janvier 1937, p. 134-139.

Décret du 31 janvier 1938, réglant l'enseignement privé en AEF, Journal Officiel de l'Afrique Équatoriale française, du 01 avril 1938, p. 365-366.

Discours prononcé à la conférence de Brazzaville, le 8 février 1944, Brazzaville, 1944.

Journal des missions évangéliques (1898, 1892, 1893, 1924, 1950, 1957).
Journal de la jeune fille, 1902.

Lettres adressées au comité de la mission à mission de Paris, 1880-1910.

Nos écoles en AEF, Service de l'enseignement, 1938, 204p.

Rapport du BICE sur l'éducation de l'enfant africain, 1960, 199p.

Webographie

« Le Gabon, les pleureuses », https://shs.cairn.info/article/BALL_005, consulté le 23-2-2026.

« L'école en Afrique noire francophone », <https://www.persee.fr/doc/rfp>, consulté le 14-12-2025.

« L'école aux colonies. Entre mission civilisatrice et racialisation, 1816-1940 », <https://www.cahiers-pedagogiques.com>, consulté le 10-01-2026.

« Comportements et attitudes de la jeunesse scolaire Gabonaise », Tom 1 <https://horizon.documentation.ird.fr/>, consulté le 23-02-2026.

MAZAYU, Revue congolaise d'histoire – N°3, Décembre 2025

Promouvoir une recherche historique de qualité, ce n'est pas multiplier les pages : c'est soumettre chaque contribution à l'évaluation des pairs, exiger des sources vérifiables, refuser la facilité de l'à-peu-près. Que la revue soit indexée n'est pas un ornement administratif. C'est la trace publique de cette exigence, le signe qu'un comité scientifique répond de ce qu'il publie devant une communauté qui le lit, le cite et le conteste.

Ce quatrième numéro réunit quatorze études. Elles couvrent treize siècles, du royaume d'Anzico naissant aux droits des femmes en Guinée contemporaine, et elles voyagent du bassin du Congo aux côtes ivoiriennes, du Gabon jusqu'à l'archipel japonais des Tokugawa. Cette amplitude n'est pas une dispersion. Lue dans son ensemble, la livraison interroge une même chose sous des angles différents : comment les sociétés se forment, se légitiment, se transmettent et se réinventent, par le territoire, par la croyance, par le corps, par la crise. Le lecteur est invité à parcourir ces orientations dans l'ordre où elles se présentent ci-dessous.

Contributeurs : Élisabeth Yao, Stévio Ulrich Baral-Anguy, Paul Gueu, Françoise Christiane Ndakissa Onkassa Épouse Diomande, Bourahima Diomande, Lamine Mansare, Arsène Francoeur Nganga, Pori Diabaté, Adaman Ouattara, Landry Junior Tadou Et Christian Gaël Ntoutoume Dzime, Fabrice Nfoule Mba, **Emma Prudence Mouleba Épse Mouagouadi**, Chintchanwa Tanan Franck Silué, Justev Saindel Andie, N'Goran Alphonse Brou, Pierre Romuald Ombigath, Aris Cristel Kibamba Kikoulou, Saa Jonas Ouendeno, Lucien Manokou, Sijè Françoise Edwige Djigbe.

ISSN : 3078-9036